

Principes généraux pour une modernisation de la gestion des déchets

Enjeux

Depuis quelques dizaines d'années, on se préoccupe de l'impact des déchets sur l'environnement : impact visuel, odeurs, animaux intrus (rats, mouettes), contamination de l'eau et atteinte aux espèces vivantes (faune et flore) aquatiques.

Aujourd'hui, on commence à comprendre que ces atteintes à l'environnement se traduisent par des dégâts sur la santé humaine.

De ce fait, tout le monde se dit qu'il est urgent de mieux maîtriser nos déchets.

Il faut gérer nos déchets. Cela signifie que l'objectif général est que tous les déchets produits soient collectés pour être traités aux meilleures conditions sanitaires, écologiques et économiques.

Domaines

Travailler simultanément dans plusieurs domaines :

La notion de gestion des déchets recouvre de nombreux domaines :

▪ Politique

La gestion des déchets fait l'objet de décisions politiques qui sont prises à différents niveaux :

- État
- Région
- Districts
- Municipalités

Et dans ces différentes structures politiques, plusieurs organismes sont concernés :

- Élus
- Administration de l'environnement
- Administration de la santé
- Services publics ou communaux
- ...

▪ Réglementation

La gestion des déchets fait l'objet de nombreuses réglementations, qu'elles soient :

- Internationales comme la Convention de Bâle
- Fédérale : loi de 1996
- Locales

Et comporte des conventions et traités internationaux, des lois, des décrets, des règlements.

▪ Contrôle - Analyses

L'objectif est de maîtriser l'impact des déchets sur l'environnement. La première condition est d'être capable de mesurer cet impact.

- Normes environnementales : ces normes définissent ce qu'il faut mesurer dans l'environnement, ce qui est représentatif de l'état de l'environnement, ce qui est normal et ce qui ne l'est pas.
- Qui contrôle ? Il faut définir qui effectue le contrôle de l'environnement, décide des prélèvements et des analyses qui vont mesurer l'impact sur l'environnement.

- Prélèvements : pour que le résultat des analyses qui vont être faites dans les laboratoires soient significatifs et représentatifs, il faut organiser le prélèvement des échantillons : normes de prélèvement, appareillage de prélèvement, personnel habilité
- Laboratoires d'analyse 1° niveau et 2° niveau : il faut disposer de laboratoires proches et performants pour effectuer les analyses (1° niveau). En cas de doute ou de grande importance des résultats, il faut au moins un laboratoire d'expertise (2° niveau).
- Normes d'analyse : les protocoles d'analyse doivent être conformes autant que possible aux normes internationales et nationales d'analyse chimique.
- Contrôle des laboratoires : pour garantir la précision et la fiabilité des laboratoires d'analyse, il faut un système de contrôle des laboratoires.
- Accréditation ISO 17025 : cette norme définit l'assurance qualité des laboratoires qui leur permet de faire reconnaître (accréditation) par un organisme national qu'ils maîtrisent la fiabilité et la qualité de leurs prestations.

▪ Police

La collecte et le traitement des déchets sont des opérations qui peuvent provoquer des pollutions. Il faut donc contrôler ces activités, préventivement pour éviter des accidents de pollution, et curativement quand des accidents se sont produits. Cela fait partie de la notion de police de l'environnement.

- Inspecteurs et contrôleurs : il faut des effectifs de personnels compétents et formés, dirigés, avec des moyens matériels
- Procédures de contrôle : il faut des procédures de contrôle.
- Sanctions : selon la nature et la gravité des infractions constatées, il faut une gamme de sanctions hiérarchisées, et les moyens de faire appliquer ces sanctions.

▪ Recours

Dans un État de droit, toutes ces décisions peuvent être soumises aux tribunaux :

- Ceux qui sont sanctionnés par les inspecteurs doivent avoir la possibilité de soumettre leur cas à un tribunal
- Ceux qui subissent un préjudice, qui sont pollués, doivent pouvoir saisir un tribunal
- Enfin il faut la possibilité de faire appel des décisions de ces tribunaux

▪ Financements

Pour tout ceci, il faut de l'argent et appliquer le principe pollueur-payeur :

- Décisions de taxation des activités polluantes
- Organisation de calcul des taxes et redevances
- Administration de recouvrement des taxes et redevances

▪ Communication - Information - Formation

Tout ceci doit être appliqué par des personnes et il faudra en permanence :

- Développer la sensibilité du public (adulte et scolaires)
- Développer la motivation du public au changement de comportement
- Développer la motivation des élus, des responsables, des décideurs
- Informer le public de la situation, des enjeux, des projets
- Former le personnel qui interviendra dans toutes ces actions

Déchets municipaux - déchets industriels

On ne peut pas travailler sur les déchets ménagers sans prendre en compte l'existence des autres déchets, d'une part, parce que dans les déchets ménagers on va trouver d'autres déchets (dangereux, contaminés, ...), d'autre part, parce que les installations de traitement des déchets ménagers peuvent traiter d'autres déchets. On distinguera surtout :

- Déchets municipaux et assimilés
 - Déchets ménagers
 - Déchets de voirie
 - Déchets d'espaces verts
 - Déchets des commerces, bureaux, administrations, restaurants, ...
 - Déchets des marchés
 - Déchets industriels assimilés aux déchets ménagers : emballages,
 -
- Gérer les déchets dangereux
 - Déchets industriels spéciaux
 - Déchets des activités de soins

Échelle de temps

Le facteur temps est primordial et il faut en tenir compte sous trois aspects :

- Il faudra travailler sur plusieurs années, et donc planifier
- Il faudra synchroniser toutes les actions : cela ne sert à rien d'aller très vite sur un domaine et d'être en retard sur les autres, par exemple monter un super laboratoire sans avoir de contrôleurs ni de normes de contrôle de l'environnement
- Il faut gérer des périodes de transition quand on décide un changement radical

Moyens disponibles : humains & financiers

Les transformations ne peuvent être applicables qu'en mobilisant des moyens humains et financiers et il faudra en tenir compte.

À chaque fois, il faudra arbitrer entre ce qui écologiquement souhaitable et ce qui est économiquement acceptable.

Étape par étape

Il faudra travailler sur des dizaines de sous-domaines pendant plusieurs années. Il faudra donc :

- Planifier sur plusieurs années le projet de modernisation et les actions à entreprendre
- Maintenir la cohérence de l'ensemble

C'est un travail ingrat. Il y aura beaucoup d'ombre pour quelques éclairs de lumière : le public ne voit que les changements de matériel (poubelles, camions, installations) et les défauts de service alors que 95 % du travail ne se voit pas.

Pourtant, il faudra toujours maintenir l'obligation de service : quoiqu'il arrive, il faut évacuer les déchets.